|  |  |
| --- | --- |
|  | PROTOCOLEEnseignement ou PratiqueAPPNEnvironnement classiquehors escalade |
| Collège | Lycée GT | Lycée professionnel | LPO |
| Nom de l’établissement : |  |
| Ville : |  |
| N° de RNE : |  |
| Adresse mail: |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Activité(s) physique(s) de pleine nature enseignée(s) ou encadrée(s) ( | Type d’enseignement ou dispositif ? Enseignement commun obligatoire, enseignement facultatif, enseignement d’exploration, de complément, Section sportive scolaire, Association sportive scolaire, stage APPN, formation qualifiante ? |
|  |  |
|  |  |

Nb : Un protocole par APSA, Une ligne par type d’enseignement

* Voici une liste de questions à valider en équipe pédagogique avant d’engager cette pratique
* Vous traduirez en réponses opérationnelles au sein d’un projet dûment formalisé et porté à la connaissance de la communauté éducative via présentation au chef d’établissement et inclus au projet pédagogique
* Aucune question ne peut être éludée, ni avoir une réponse négative, sous peine d’invalider ce protocole.
* Ce document sera archivé au sein de l’établissement.
* Chaque activité se traduit par un projet formalisé, CF protocole joint

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Avant le cycle ou la période de pratique** | **OUI** | **NON** |
| 1 | L’enseignement ou la pratique se déroule- t-il dans le cadre d’un stage ? (si « oui » répondez aux questions suivantes, si « non » passez à la question 2.) |  |  |
| 1.1 | Si oui, Ce projet est-il soumis à la direction de votre établissement, dans des délais suffisants permettant son analyse et sa validation ? |  |  |
| 1.2 | S’il se déroule hors académie, avez-vous pris connaissance collectivement du protocole académique en vigueur pour la ou les activités encadrées afin de construire votre projet de stage, et respectez-vous les préconisations qui y sont formulées ? |  |  |
| 2 | Si oui, Ce projet est-il soumis à la direction de votre établissement, dans des délais suffisants permettant son analyse et sa validation ? |  |  |
| 3 | S’il se déroule hors académie, avez-vous pris connaissance collectivement du protocole académique en vigueur pour la ou les activités encadrées afin de construire votre projet de stage, et respectez-vous les préconisations qui y sont formulées ? |  |  |
| 4 | Procédez-vous procédé à une lecture attentive du document ressource « guide des sports de nature en séjour scolaire » (2016) pour planifier votre projet ? (ce document est disponible sur le site académique d’EPS). |  |  |
| 5 | Prenez- vous l’attache du propriétaire de la structure ou du site afin d’acter une convention stipulant les conditions d’accès et d’utilisation (dates et horaires, secteurs autorisés, etc) ? |  |  |
| 6 | Procédez-vous à une reconnaissance préalable des lieux ou du parcours (par exemple : conformité de la structure ou caractère adapté du site au regard des compétences des élèves, repérage des issues ou voies de secours, balisage ou éviction des points potentiellement accidentogènes ? |  |  |
| 7 | Disposez-vous de moyens appropriés de communication vous permettant d’être joint rapidement et de contacter rapidement les personnes utiles ? Disposez-vous des numéros et coordonnées des services de secours les plus proches ? |  |  |
| 8 | Une démarche de gestion de crise en cas d’accident est-elle envisagée ? (Procédure, démarche individuelle et collective à adopter) |  |  |
| 9 | Les conditions d’encadrement des élèves sont-elles définies lors de la construction du projet pédagogique ? par exemple : nombre d’élèves ou nombre d’enseignant pour une pratique sécure. Contrôle des compétences, des diplômes et/ou briefing des éventuels encadrant (professionnels comme bénévoles) : dans la limite de la responsabilité du professeur. Rôles et responsabilité de chacun.  |  |  |
| 10 | Les opérations sécuritaires sont-elles traduites au travers d’outils pédagogiques opérationnels et accessibles pour les élèves (« check-list » à mobiliser par les élèves pour agir en et assurer la sécurité, etc)  |  |  |
| 11 | Dans le cadre d’une intervention conjointe 1er degré et Second degré, l’organisation pédagogique envisagée fait elle l’objet d’une formalisation écrite ? (griser les deux cases si cette modalité n’est pas envisagée) |  |  |
| **Avant le début de la pratique** |
| 12 | Le matériel, la structure et/ ou les conditions de pratique font-ils l’objet d’une vérification préalable à la leçon (cahier des charges et/ou check-list pour un passage en revue qualitatif et quantitatif du matériel adapté à la leçon et à la classe) ? Cela comprend également le matériel dont l’enseignant doit-être équipé, le site et les alertes météorologiques en cas de pratique extérieure.  |  |  |
| 13 | Les consignes de sécurité, les démarches de gestion des accidents sont-elles rappelées avant le début de chaque leçon (avec les enseignants, les encadrants le cas échéant et les élèves)  |  |  |
| 14 | Les espaces de travail ou d’évolution sont-ils choisis et délimités, pour une pratique sécurisée, identifiés par les élèves et adaptés à leurs niveaux de compétence ?  |  |  |
| **Pendant la pratique** |
| 15 | Conformément à la circulaire nationale, la chaîne d’information, de contrôle et de sécurité reste-t-elle une activité permanente de l’enseignant et de lui seul ? Après la pratique, à la fin de la séance |  |  |
| 16 | L’état du matériel et/ou la structure font-elle l’objet d’une vérification et d’un rapport écrit en fin de cours ?  |  |  |

Noms et signature des enseignants de l’équipe qui font pratiquer, enseignent ou encadrent cette activité :

-

-

-

-

-

Présentation au chef d’établissement le :

Nom et signature du chef d’établissement :